

25, rue Laurier, 7º étage, Gatineau, (Québec) J8X 4C8 / Téléphone : (819) 595-8002 / Télécopieur : (819) 595-2727

Extrait du procès-verbal d'une séance du conseil d'administration le 15 mai 2025.

Adoption – Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)-Réseau accès PME 2025-2026

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a créé le réseau Accès entreprise Québec qui est devenu Réseau Accès PME, ainsi que l'octroi de sommes destinées à l'ajout de ressources dans les MRC pour renforcer les services d'accompagnement et d'investissements offerts aux entrepreneurs et entreprises de leur territoire;

ATTENDU la convention de délégation (CM-2020-733) (ID-CA-20-79) par laquelle la Ville délègue à ID Gatineau la responsabilité de la gestion et l'administration, pour l'ensemble du territoire de la Ville, des services d'appui et d'accompagnement aux entreprises afin de favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création et la richesse sur le territoire de la Ville de Gatineau;

ATTENDU l'Avenant 2021-1 à la convention de délégation intervenue entre la Ville de Gatineau et ID Gatineau afin d'y inclure la délégation de la réalisation d'engagements de la Ville relatifs à l'Entente Accès Entreprise Québec (CM-2021-162);

ATTENDU QUE la Ville a été consultée dans le processus;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration est le comité aviseur qui oriente et détermine les pistes d'action pour mieux soutenir les entreprises de Gatineau.

♦ Il est proposé par Jenny Lafrance, appuyée par André Landry et résolu :

QUE les membres du Conseil d'administration d'ID Gatineau adopte le Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2025-2026 afin de continuer le déploiement des services du Réseau Accès PME pour la Ville de Gatineau selon les termes et les conditions de la Convention de délégation entre la Ville et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

Adoptée.

Copie conforme.

Yves Dupont, Secrétaire-trésorier